

Centre et zones d'essais drones

Etat des lieux

1. La filière des centres d'essais Civil Français

La filière des centres d'essais Civil Français s'est regroupé en initiative commune pour « Bâtir ensemble la Filière des Centres d'essais drones/IAM français » à l'occasion du Salon du Bourget le 21 juin 2023.

Lors de cet événement, les représentants des centres d'essais déclaré dans l'espace publique avec le soutien des filières socioéconomique représentées par les pôles de compétitivités et filières d'excellence ont signé une Lettre d'intention (LOI) commune établissant les ambitions vers une Feuille de Route commune. Cette initiative est encadrée par l'ONERA et sous parrainage de la DGAG-DSAC. La copie de cette LOI est ici rappelée :

LETTRE D'INTENTION

Bâtir ensemble la Filière des Centres d'essais drones/IAM français

Les drones et leur exploitation au niveau européen et national sont soumis à de nombreuses exigences légales visant à garantir la sécurité des produits et de l'environnement dans lequel ils opèrent. Les essais et les démonstrations en vol jouent un rôle primordial pour la recherche et le développement en toute sécurité de nouvelles solutions de drones, pour passer d'un concept à son déploiement ou démontrer de nouveaux cas d'usage commercial.

Les centres d'essais représentent donc un atout indispensable afin d'obtenir le soutien des autorités locales et nationales. Dans la transition réglementaire actuelle, ces centres semblent voués à devenir des maillons nécessaires aux démarches de qualification.

La force de nos centres d'essais français réside dans leur expertise, acquise de longue date, les liens construits avec leurs écosystèmes respectifs, leur répartition géographique sur le territoire, les liens de confiance établis avec les autorités locales et nationales. De plus, leurs caractéristiques d'espace aérien et leurs zones de survol sont complémentaires.

C'est donc collectivement que les centres d'essais drone souhaitent promouvoir une feuille de route dès fin 2023, en accord avec l'état, afin de construire une filière

performante, structurée et répondant aux ambitions européennes¹ comme de souveraineté nationale. Celle-ci pourra mieux accompagner les évolutions en termes de réglementations et renforcer l'attractivité de la France en soutien à la filière drones dans son ensemble.

Ainsi, les signataires déclarent leur volonté de favoriser les échanges et la coopération entre centres d'essais selon les modalités suivantes :

- Disposer d'infrastructures d'essais performantes, instrumentées, disponibles et accessibles à tous.
- Contribuer à une professionnalisation de la filière, en recherchant une meilleure maîtrise des risques et un haut niveau de sécurité en accompagnement des évolutions réglementaires et des enjeux sociétaux.
- Harmoniser les procédures et services proposés. Cette harmonisation, en favorisant l'échange entre les différents acteurs, permettra de créer un cadre de travail reconnu de tous.
- Disposer de zones de démonstrations réparties sur l'ensemble du territoire au plus près des donneurs d'ordre afin de mieux valoriser les solutions drones et leurs cas d'usage commercial.
- Définir un modèle économique partagé afin que tous les acteurs du domaine y trouvent une cohérence bénéfique à la filière.
- Garantir des échanges efficaces et entretenus avec les autorités (locales et nationales) pour consolider la part administrative dans les procédures d'obtention des autorisations.
- Renforcer la collaboration avec les acteurs régionaux, les réseaux nationaux et européens.
- Faire progresser la communauté sur la mise en place des nouveaux services tels que les U-Space ou les organismes notifiés.
- Promouvoir l'excellence des savoir-faire français en matière d'expérimentation des drones et l'accès à la formation dans ce domaine.

Les Signataires, sur la base de la présente lettre d'intention, encourageront et faciliteront les activités de coopération entre les parties prenantes, les agences gouvernementales et locales, les académiques, les pôles de compétitivité, incubateurs et accélérateurs, les entreprises privées et tout organisme compétent. Dans cet objectif, les Signataires prendront les décisions en étroite collaboration et s'engagent à permettre aux futurs acteurs du domaine de rejoindre cette démarche.

Dans le cadre de cette collaboration, qui illustre la volonté conjointe de bâtir une Filière des Centres d'Essais Drones Français, chaque Signataire mobilisera les ressources nécessaires à la construction de la feuille de route et sa mise en œuvre. Notamment,

¹ European Commission 'A Drone Strategy 2.0 for a Smart and Sustainable Unmanned Aircraft Eco-System in Europe', Brussels, 29.11.2022 COM(2022) 652 final

toutes formes d'échanges, tous les dispositifs de financement et d'accompagnement de nature à favoriser une montée en gamme des centres d'essais seront étudiés.

Signé au Salon du Bourget le Mercredi 21 juin 2023 en neuf exemplaires.

L'ONERA
Représenté par Monsieur Franck LEFEVRE
en qualité de Directeur Technique Général

Signature

Normandie AeroEspace, filière d'excellence
Représentée par Monsieur Philippe EUDELIN
en qualité de de Président

Signature

Le pôle de compétitivité Systematic Paris-Region
Représenté par Monsieur Jean-Luc BEYLAT
en qualité de Président
Pour ordre Madame Karine JACQ
en qualité de Directrice Générale

Signature

Le CESA Drones : Centre d'Essais et de Services sur les
systèmes autonomes
Représenté par Monsieur François BAFFOU
en qualité de Directeur Général de Bordeaux
Technowest

Signature

Le Hub Drones Systematic Paris-Region
Représenté par Madame Natacha LALANNE
en qualité de Coordinatrice du Hub Drones

Signature

Le pôle de compétitivité Aerospace Valley
Représenté par Éric GIRAUD
en qualité de Directeur Général

Signature

Le pôle de compétitivité SAFE
Représenté par Monsieur André SOULAGE
en qualité de de Directeur Général
Pour ordre Madame Magali JAFFARD
en qualité de Directrice adjointe

Signature

La société C2RD
Représentée par Monsieur Moustafa KASBARI
en qualité de Président du C2RD

Signature

Le CIDN : Centre d'Innovation Drones Normandie
Représenté par Monsieur Samuel CUTULLIC
en qualité de de Vice-Président du CIDN

Signature